



NATURE DE L'INDEMNISATION

Arena est un intermédiaire d'assurance enregistré auprès de la FSMA en tant que Souscripteur Mandaté.

Arena est indemnisée par ses assureurs au travers de commissions, qui sont un pourcentage de la prime, et ce lors de la souscription et du renouvellement de la police d'assurance.

Dans certains cas, il se peut que la commission perçue par Arena soit en partie déterminée par la rentabilité de l'ensemble de son portefeuille avec l'assureur.